



# Processus Stop Work Authority pour les fournisseurs

Description du processus

## 1 Introduction

Le présent document décrit le processus « Stop Work Authority » (pouvoir d'arrêter le travail) d'Ericsson qui s'applique aux fournisseurs travaillant pour une société du groupe Ericsson (ci-après dénommée « Ericsson »).

Ericsson encourage vivement les employés des fournisseurs ainsi que toute autre personne engagée par les fournisseurs (ci-après « Personnel du fournisseur ») à cesser le travail ou à intervenir de toute autre manière lorsqu'il estime en toute bonne foi qu'une situation de travail présente un danger immédiat pour lui-même ou pour d'autres personnes et les expose à un risque de blessure, de maladie ou de décès (ci-après « Stop Work Authority »). Le Personnel du fournisseur est vivement encouragé à agir de manière proactive en exerçant le processus Stop Work Authority, dans le but de prévenir des blessures, un problème de santé ou un décès dans de telles situations.

Bien que différents critères soient donnés à titre d'exemple, la décision d'exercer le processus Stop Work Authority doit reposer sur la bonne foi, le jugement, la conviction et l'expérience personnels du Personnel du fournisseur.

Chaque arrêt de travail dans le cadre d'un processus Stop Work Authority doit être rapidement signalé dans l'outil mondial de génération de rapports d'incidents d'Ericsson comme un « Problème préoccupant » afin que les causes profondes puissent être analysées et les actions préventives définies.

Le document s'appuie sur la politique de santé, de sécurité et de bien-être du groupe Ericsson et sur le code de conduite pour les partenaires commerciaux d'Ericsson.

Dans un souci de clarté, nous précisons que les dispositions du présent document s'ajoutent aux lois et les règlements en vigueur pour garantir la sécurité de l'environnement de travail. Ces lois et réglementations prévaudront toujours sur les dispositions du présent document dans la mesure où ces lois et réglementations imposent des règles plus strictes pour garantir un environnement de travail sûr.

## 2 Processus Stop Work Authority



### ÉTAPE 1 – Arrêter le travail :

Le Personnel du Fournisseur arrête le travail ou intervient lorsqu'il croit en toute bonne foi que la situation présente un danger immédiat et grave pour la vie ou pour la santé, pour lui-même ou pour d'autres personnes.

### ÉTAPE 2 – S'exprimer :

Le Personnel du fournisseur informe le responsable du travail (PICW) ou le chef d'équipe. Il participe aux discussions et à la définition des actions visant à résoudre le problème. Si le problème ne peut pas être résolu rapidement sur place par l'équipe ou le fournisseur, il doit être signalé à Ericsson Contact.

**ÉTAPE 3 – Assurer la sécurité :**

Le risque associé à l'exécution du processus Stop Work Authority doit être traité et résolu par les personnes contactées conformément à l'étape 2. Si elles ne parviennent pas à résoudre ce problème, elles devront le faire remonter à leur direction.

**ÉTAPE 4 – Reprendre le travail :**

Une fois le problème résolu, le Personnel du fournisseur reprendra le travail en respectant les normes et règles de sécurité en vigueur.

## 3 Rôles et responsabilités

### 3.1 Entreprises de fournisseurs

Les entreprises des fournisseurs devront :

- Promouvoir une culture permettant d'exercer librement le processus Stop Work Authority.
- S'assurer que le processus Stop Work Authority, y compris la prévention des risques liés à un usage inapproprié, est clairement communiqué à l'ensemble des membres du Personnel des fournisseurs avant qu'ils commencent à travailler.
- Reconnaître et apprécier le Personnel du fournisseur qui a déclenché le processus de Stop Work Authority.
- S'assurer que tout arrêt de travail dans le cadre d'un processus Stop Work Authority soit signalé dans l'outil mondial de génération de rapports d'incidents d'Ericsson.
- Désigner une personne Responsable du travail (PICW) ou chef d'équipe.

### 3.2 Responsable du travail (PICW) : chef d'équipe

Le PICW / chef d'équipe devra :

- Être en première ligne pour traiter un arrêt de travail dans le cadre d'un processus Stop Work Authority.
- Organiser des discussions pour faire le point sur la situation, évaluer les risques et parvenir à un accord sur les mesures d'atténuation.
- Signaler l'incident auprès d'Ericsson Contact dans les meilleurs délais s'il ne peut pas être résolu rapidement sur place.
- Faire remonter le problème au responsable le plus proche s'il n'est pas rapidement résolu sur place.
- Reconnaître et valoriser les personnes qui ont déclenché le processus de Stop Work Authority.
- Suivre une formation pour acquérir compétence et conscience des risques.
- Signaler tout arrêt de travail dans le cadre d'un processus Stop Work Authority dans l'outil mondial de génération de rapports d'incidents d'Ericsson.

- Coopérer aux enquêtes et fournir à Ericsson suffisamment d'informations aux fins d'enquête et de prévention.

### 3.3 Le Personnel du fournisseur

Le Personnel du fournisseur est vivement encouragé à :

- Déclencher rapidement un processus Stop Work Authority dès que nécessaire.
- Appuyer un processus Stop Work Authority initié par d'autres.
- Participer à l'examen de la situation et aux discussions sur les actions à prendre.
- Faire preuve d'un esprit de coopération dans la mise en œuvre des actions convenues.
- Suivre les formations adéquates pour acquérir de la compétence et de la prise de conscience des risques.
- Signaler ses inquiétudes à Ericsson Contact.

### 3.4 Mesures disciplinaires ou autres représailles

Aucune mesure disciplinaire ni aucun autre type de représailles (y compris les recours en responsabilité ou les demandes de dommages-intérêts) ne doit pas être pris par le Fournisseur à l'encontre du Personnel du Fournisseur qui a exercé en toute bonne foi le processus Stop Work Authority.

## 4 Exemples de processus Stop Work Authority

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de situations et de conditions pouvant justifier le déclenchement d'un processus Stop Work Authority (liste non exhaustive) :

Conditions dangereuses liées :

- Aux structures de télécommunication
- Aux systèmes de levage mécaniques des matériaux/ d'équipements ou aux câblages et cordages.
- Aux chantiers et travaux de génie civil
- À l'accès dans un espace confiné
- Aux accès au site et à l'environnement, notamment les voies, les passages, la végétation dense qui ne permet pas de transporter les équipements de façon sécuritaire
- Aux véhicules, y compris aux deux-roues

Comportements dangereux, par exemple :

- Le non-respect des [règles qui sauvent des vies d'Ericsson](#)
- Travailler ou conduire sans avoir pris un repos suffisant avant l'activité à effectuer
- Travailler seul dans le cadre d'activités impliquant des installations électriques sous tension, ou un travail en hauteur ou dans des espaces confinés

- L'omission des instructions ou des processus de sécurité sous l'effet d'une contrainte de temps

## Règles de sauvetage



### Pendant la conduite

Ne dépassez pas les limites de vitesse et n'utilisez jamais de téléphones ou d'appareils mobiles en conduisant



### En voyage

Attachez toujours votre ceinture de sécurité lorsque vous conduisez ou lorsque vous êtes passager d'un véhicule



### Casques

Portez toujours un casque lorsque vous conduisez une moto ou un vélo



### Alcool et stupéfiants

N'exercez jamais une activité ou ne conduisez pas sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants, y compris les médicaments prescrits qui peuvent nuire à votre réactivité



### Équipement de protection individuelle (EPI)

Utilisez toujours le bon EPI adapté à votre environnement de travail



### Zones de chute

N'entrez pas dans une zone de chute à moins d'y être autorisé(e) et de porter l'EPI approprié



### Pendant le travail en hauteur

Utilisez toujours le bon EPI adapté à votre environnement de travail



### Électricité

Vérifiez toujours l'isolation énergétique avant de travailler. Lorsque vous travaillez à proximité d'une alimentation électrique, respectez toujours la distance de sécurité requise



Restez en sécurité. Portez-vous bien

Ericsson Care